COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :
Alpes de Haute-Provence
Arrondissement :
DIGNE LES BAINS
Canton :
DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_054_2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 octobre 2026

Nombre	
de Conseillers en exercice	15
de Présents	10
de Votants	14

douze octobre deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Sildric ESMIOL.

OBJET :

Acquisition de 2 bornes à incendie - Demande de subvention au titre de la DETR 2026

Etaient présents : Sildric ESMIOL, Guillaume TRUC, Aline DUPLOUY, Roger MAYET, Anne-Laure REYNAUD-COLLADO, Alain BARD, Philippe BAYLE, Laurine FARINOTTI, Michel BARDET, Bénédicte ESMIOL-PAUL
Absents : Océane BÉE
Excusés :
Procuration de : Serge T'KINDT représenté par Aline DUPLOUY, Caroline LE HAY représentée par Sildric ESMIOL, Maeva REYNIER représentée par Guillaume TRUC, Christine HAMOT représentée par Bénédicte ESMIOL-PAUL

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Roger MAYET, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.
NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 08/10/2026

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de remplacer deux bornes incendie sur la commune.

Le montant de cette acquisition s'élève à 6 098.40 € HT soit 7 318.08 € TTC.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions auprès de l'État, au titre de la DETR 2026

selon le plan de financement suivant :

Détail opérations	**Dossier DETR 2026 (montant HT)**
Acquisition de deux bornes incendie	6 098.40 €
TOTAL HT	**6 098.40 €**

FINANCEMENT :

DETR 2026	Montant	4 878.72 €
	Taux	80%
AUTOFINANCEMENT	Montant	1 219.68 €
	Taux	20%
TOTAL H.T.		**6 098.40 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026
004-210400479-DE_054_2026-DE
AGEDI

1. **Adopte** l'opération et les modalités de financement.
2. **Approuve** le plan de financement prévisionnel.
3. **Décide** de solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la **DETR 2026**, pour un montant de **4 878.72 €** HT (soit 80 % du coût total HT).
4. **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires, y compris les conventions de subventions, au nom de la commune.

POUR : 14 **ABSTENTION : 0** **CONTRE : 0**

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire
Sildric ESMIOL

Secrétaire de séance
Roger MAYET

MAIRIE DE CHAMPTERCIER
Alpes-de-Haute-Provence

Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026
004-210400479-DE_054_2026-DE
AGEDI